



GESTION CONSERVATOIRE DE L'EAU, DE LA BIOMASSE ET DE LA FERTILITE DES SOLS DANS LA COMMUNAUTE RURALE DE YENE, SENEGAL

Réf.
21

Expert(s)	Pays	Volume (hj)	Montant (€)	Bénéficiaire	Financement	Début	Fin	Partenaires	Référence
Maden Le Crom	Sénégal	85	Bénévolat	Communauté rurale de Yène	GAIA Sénégal (encadrement)	Févr. 2009	Mai 2009	ENGREF	lohenrimathieu@yahoo.fr +221 8 24 23 02

Description détaillée du projet	Nature des services fournis
<p>La communauté rurale de Yène est située au Sénégal, sur la « Petite côte », à une trentaine de kilomètres au Sud de Dakar.</p> <p>Elle est soumise à d'importants phénomènes d'érosion en nappe, de ravinement et d'érosion éolienne, dus en premier lieu à la faible couverture végétale et la présence de fortes pentes.</p> <p>La zone étant à la fois cultivée, habitée et lieu touristique, les impacts négatifs sur l'économie sont importants. On peut citer notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une baisse de productivité des terres cultivées ; <input type="checkbox"/> Une perte de surface et un accroissement de l'enclavement ; <input type="checkbox"/> Une dégradation de la végétation, à la fois cause (perte du rôle de protection et structuration des sols) et conséquence (installation difficile des plants) de l'érosion ; <input type="checkbox"/> Une dégradation de la qualité de l'eau en aval ; <input type="checkbox"/> Des dégâts sur les habitations en aval. <p>L'association GAIA Sénégal a souhaité mettre à disposition de la communauté rurale des recommandations pratiques sur la réhabilitation des sites et la lutte contre l'érosion, principalement basées sur des solutions végétales.</p>	<p>Les analyses ont inclut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Identification des processus d'érosion sur la zone ; <input type="checkbox"/> Elaboration d'une typologie des impacts en fonction des types de sols et de la situation géographique <input type="checkbox"/> Identification des facteurs influençant l'intensité de l'érosion. <p>Des recommandations ont également été formulées sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Revégétalisation en zones non cultivées avec recommandations sur les essences ; <input type="checkbox"/> Pratiques antiérosives en zones cultivées (intensification, calendriers de culture, paillage et gestion des résidus, plantes de couverture, agroforesterie, associations de cultures, travail du sol, etc.) ; <input type="checkbox"/> Gestion des ruissellements (capture du ruissellement pour l'irrigation, infiltration totale de l'eau captée, diversion des eaux excédentaires, dissipation de l'énergie du ruissellement) ; <input type="checkbox"/> Aménagement des ravines (seuils) ; <input type="checkbox"/> Organisation du pâturage. <p>Enfin, un programme de travail a été élaboré pour la mise en œuvre de ces recommandations.</p>